



RAPPORT ANNUEL

2017-2018

Assemblée générale annuelle



Producteurs d'Ovins
de la Chaudière-Appalaches et de Québec



*L'élevage ovin,
un monde de saveurs!*



119, rue Brochu (Québec) G0S 3G0
Tél. : 418 386-4232
Courriel : ovins@producteursdici.com



Table des matières

Avis de convocation	2
Projet d'ordre du jour des deux assemblées	3
Mot du président	4
1 Procédures d'assemblées délibérantes des deux AGA	4
Buts du Syndicat	5
Procès-verbaux des assemblées du 18 octobre 2016	6
Projet de Résolutions	12
Modification aux règlements généraux	12
Rapport des activités 2017-2018	13
- Autres activités du Syndicat	14
- Représentations	15
- Nouveaux membres	15
Rapport financier 2017-2018	16
Tableau récapitulatif des paiements de cotisation versus le nombre de brebis	20
Liste du conseil d'administration	21
Liste des délégués 2017-2018	22
Cueillette de laine 2019	23
Transport des agneaux et des brebis	23
Prochaine formation en alimentation RTM 2019 en MARS 2019	23



Êtes-vous inscrits à la page des producteurs d'Ovins de la Chaudière-Appalaches et de Québec?



À tous les producteurs d'ovins
de la Chaudière-Appalaches & de la Capitale-Nationale-Côte-Nord

Vous êtes conviés à votre
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

&

ASSEMBLÉE DE GROUPE DES PRODUCTEURS VISÉS PAR LE PLAN CONJOINT



2

Mercredi le 17 octobre 2018

9h45 pour les inscriptions

À l'Érablière du CAP

1925 Chemin Lambert, Saint-Nicolas, QC G7A 2N4



L'assemblée débutera à 10 HEURES

Parmi les principaux sujets abordés :

1. Les activités des Éleveurs d'Ovins Québec :

- ✓ Statistiques de l'agence de vente et développement des marchés;
- ✓ Activités de promotions, nouveau site Internet;
- ✓ Résolution sur le prélevé de 0,50\$ pour le plan de promotion;
- ✓ La grande Fête (encan spécialisé), les statistiques et les changements;
- ✓ Divers sujets des producteurs;

2. Les activités du Syndicat :

- ✓ Rapport d'activités : transport de laine, formations;
- ✓ Nouveau coroplaste promotionnel;
- ✓ Transport d'agneaux en Chaudière-Appalaches;
- ✓ Résolution du projet pilote en démarrage.

Les Producteurs d'Ovins vous attendent en grand nombre et vous rappellent que votre présence est importante pour enrichir les débats et pour participer au développement de la production.

Espérant vous y rencontrer, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.



Sonia Dumont, secrétaire

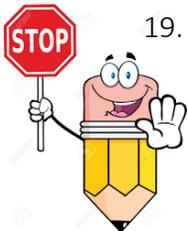
PROJET D'ORDRE DU JOUR

Assemblée générale annuelle &

Assemblée du groupe des producteurs visés par le Plan conjoint
des Producteurs d'ovins de la Chaudière-Appalaches & de Québec

3

1. Ouverture des **DEUX ASSEMBLÉES** et présentation des invités et du conseil d'administration;
2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée pour les **DEUX ASSEMBLÉES**;
3. Lecture et adoption de l'avis de convocation des **DEUX ASSEMBLÉES**;
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour des **DEUX ASSEMBLÉES**;
5. Lecture et adoption des procédures d'assemblées délibérantes des **DEUX ASSEMBLÉES**;
6. Lecture et approbation du procès-verbal de l'AGA du 17 octobre 2017 des **DEUX ASSEMBLÉES**;
7. **ALLOCUTION DES REPRÉSENTANTS DE LÉOQ; AVANT et APRÈS LE DÎNER**
8. Résolutions des producteurs pour l'AGA des Éleveurs d'ovins du Québec;
9. *Résolutions des producteurs pour l'AGA du Plan conjoint des producteurs d'Ovins;*
10. Rapport des activités du Syndicat;
(Suivi du transport d'agneaux et de brebis, transport de laine, diverses formations, résolution d'un nouveau projet pilote en démarrage, coroplaste promotionnel, nouveaux membres etc.);
11. **Modification aux règlements généraux du point 5 : Assemblée générale annuelle**
12. Présentation des états financiers 2017-2018;
13. Nomination d'un expert-comptable;
14. Élection des administrateurs;
15. Nomination des délégués et substituts pour l'AGA des Éleveurs d'Ovins du Québec, les 21 & 22 novembre prochain à Québec;
16. *Nomination des délégués et substituts à l'assemblée générale annuelle du Plan conjoint des Éleveurs d'ovins du Québec;*
17. Message des invités;
18. Divers;
19. Levée de l'assemblée;



DÎNER SUR PLACE

Les Producteurs d'Ovins vous offrent le dîner qui aura lieu sur place. N'OUBLIEZ PAS DE RÉSERVER VOTRE PLACE par courriel ovins@producteursdici.com ou par téléphone 418 386-4232

6. MOT DU PRÉSIDENT



4

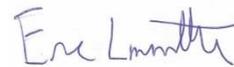
Bonjour chers membres,
C'est avec plaisir que je m'adresse à vous et que je vous souhaite la bienvenue à votre assemblée annuelle. Je suis très content de vous voir tous aujourd'hui et de pouvoir échanger avec vous au sujet de notre belle production.

En lisant le rapport annuel, vous constaterez que nous avons réussi cette année à rejoindre un grand nombre de membres avec diverses activités de formation. C'est un objectif que le conseil d'administration s'est donné au cours des dernières années. Soyez assurés que nous faisons de notre mieux pour vous mobiliser et vous tenir au courant des dossiers. Notre nouveau site internet et notre page Facebook sont des moyens de parvenir à ces objectifs.

Encore cette année, j'ai assisté au CA de la Fédération en plus de siéger aux comités de l'agence de vente et de promotion. Les dossiers n'ont pas tous avancé de manière significative en raison de plusieurs changements de ressources humaines au courant du dernier mandat. La situation devrait s'améliorer à moyen terme.

Je tiens à vous signaler que notre région suscite de l'intérêt au niveau provincial pour le dynamisme de notre relève. Notre région a d'ailleurs été choisie pour participer à un projet pilote en ce sens.

En terminant, je tiens à remercier les membres du conseil d'administration qui m'ont appuyé au cours de ce mandat à la présidence et pour leur disponibilité ainsi que notre fidèle secrétaire. Sur ce, bonne assemblée !



Éric Lamontagne, président

5. PROCÉDURES D'ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES DES PRODUCTEURS D'OVINS DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES ET DE QUÉBEC

Droit de parole

Seuls les membres ont le droit de parole.

Les non-membres * peuvent assister à l'assemblée, mais n'y ont pas droit de parole, à moins d'autorisation spéciale du président d'assemblée.

Pour participer aux débats, chaque participant qui demande la parole, doit se lever et s'identifier.

Lorsqu'un membre a la parole, il s'adresse toujours au président, jamais à un autre membre. Il se limite à la question débattue et évite toute personnalité.

Intervention

Un membre n'a droit qu'à une intervention par sujet.

Les interventions ne devront pas dépasser deux minutes chacune.

Proposition

Toutes les propositions sont d'abord présentées par un producteur et appuyées par un deuxième membre. La proposition est ensuite étudiée par l'assemblée qui, après le débat, exprime son avis au moyen d'un vote. Au cours du débat, toute proposition peut être modifiée par voie d'amendement et tout amendement doit être appuyé. L'assemblée doit disposer de tout amendement au moyen d'un vote avant de reprendre le débat sur la proposition principale.

Le proposeur a également le droit de parler le dernier sur sa proposition avant que le vote soit appelé.

5

Vote

Le vote se prend à main levée, à moins que deux membres ne réclament le vote secret.

*Pour l'assemblée de groupe, tous les producteurs inscrits au plan conjoint ont le droit de parole et le droit de vote.

Buts du Syndicat

Le Syndicat a pour but de promouvoir, défendre et développer les intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux de ses membres et des producteurs d'ovins de son territoire et, plus particulièrement, de :

- Regrouper les producteurs agricoles et leur donner une association propre au moyen de laquelle ils pourront étudier leurs problèmes, proposer des solutions à ces problèmes et défendre l'intérêt général de leur profession;
- Informer les producteurs d'ovins sur toutes questions qui les concernent et plus particulièrement sur les questions de production et de mise en marché d'ovins;
- Représenter les producteurs d'ovins là où leurs intérêts sont en jeu et où il est possible au Syndicat de le faire;
- Collaborer au développement et à la bonne marche des organismes professionnels, économiques et sociaux, locaux et régionaux;
- Faire connaître et rehausser la profession agricole dans l'ensemble de l'opinion publique;
- Favoriser la mise sur pied de comités spéciaux qui conseilleraient le Syndicat dans la poursuite de ses objectifs pour l'étude de certaines questions ou l'organisation d'activités appropriées;
- Fournir les services qui peuvent être organisés au niveau du Syndicat et promouvoir les services professionnels ou autres offerts par les Éleveurs d'ovins du Québec (Fédération) à laquelle il est affilié.





**PROCÈS-VERBAUX DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE &
DE L'ASSEMBLÉE DU GROUPE VISÉ PAR LE PLAN CONJOINT TENUES LE MARDI
17 OCTOBRE 2017 – AU CENTRE MUNICIPAL DE SAINT-ISIDORE À COMPTER DE 10H.**

Présences pour les deux assemblées : Éric Lamontagne, Jérôme Bélanger, Laurent-Antoine Bergeron, Véronique Boucher, Louise Champagne, Martin Drouin, Werner Banz et sa conjointe, André Toulouse, Jacques Maheux, Renelle Paquet, René Gagné, Eric Jobin, Caroline Pelletier, Julie Pouliot, Pier-Luc Faucher et André Poulin.

6

Invités des deux assemblées : Cathy Michaud, directrice de la SEMRPQ, M. Yves Langlois, président de la FPAMQ, Mme Anne-Marie Granger, DG FPAMQ, M., et Mme Sonia Dumont, secrétaire – trésorière.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE & DE L'ASSEMBLÉE DU GROUPE VISÉ PAR LE PLAN CONJOINT & NOMINATION D'UN PRÉSIDENT & D'UNE SECRÉTAIRE POUR LES DEUX ASSEMBLÉES ET PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Éric Lamontagne, président, souhaite la bienvenue à tous et procède à l'ouverture des deux assemblées à 10 h 20 et souhaite la bienvenue aux 21 personnes présentes. Il mentionne qu'il est content de voir la belle assistance.

Il est convenu à l'unanimité que M. Éric Lamontagne soit le président des deux assemblées et que Mme Sonia Dumont, secrétaire, agisse à titre de secrétaire des deux assemblées.

Le président profite de l'occasion pour présenter les membres du conseil d'administration.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION DES DEUX ASSEMBLÉES

M. Éric Lamontagne invite Mme Dumont à faire la lecture de l'ordre du jour.

Sonia Dumont, secrétaire, souhaite la bienvenue à tous et procède à la lecture. SUR MOTION DÛMENT proposée et appuyée, il est **unaniment** résolu d'adopter les avis de convocation tel que postés le 6 octobre dernier.

3. LECTURE ET ADOPTION DES ORDRES DU JOUR DES DEUX ASSEMBLÉES

La secrétaire procède à la lecture du projet de l'ordre du jour. SUR MOTION DÛMENT proposée et appuyée, il est **unaniment** résolu d'adopter l'ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle des Producteurs d'ovins de la région de la Chaudière-Appalaches et de Québec tel que présenté en changeant le point 5 sur l'allocation des représentants d'Ovins du Québec, considérant qu'ils sont retenus pour une urgence et qu'ils seront présents seulement en après-midi.

On mentionne qu'il serait bien de le savoir plus tôt car certains producteurs se présentent pour cette présentation principalement.

4. Lecture et adoption des procédures d'assemblées délibérantes des **DEUX ASSEMBLÉES;**
6. Mot du président;
7. Lecture et approbation du procès-verbal de l'AGA du 22 octobre 2015 des **DEUX ASSEMBLÉES;**

- 
- 
8. Rapport des activités du Syndicat;
 9. Présentation des nouveaux membres;
 10. Présentation des états financiers 2015-2016;
 11. Nomination d'un expert-comptable;
 12. Résolutions des producteurs pour l'AGA d'Ovins Québec;
 13. *Résolutions des producteurs pour l'AGA du Plan conjoint des producteurs d'Ovins;*
 5. *Allocution des représentants de la FPAMQ;*
 14. Élection des administrateurs;
 15. Nomination des délégués et substituts pour l'AGA d'Ovins Québec du 17 & 18 novembre prochain;
 16. *Nomination des délégués et substituts à l'assemblée générale annuelle du Plan conjoint d'Ovins Québec pour le 17 et 18 novembre prochain;*
 17. Message des invités;
 18. Divers;
 19. Levée de l'assemblée.

4. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÉDURES D'ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES DES **DEUX ASSEMBLÉES;**

Après consultation de la part des membres présents, SUR MOTION DÛMENT proposée et appuyée, il est **unanimentement** résolu d'adopter les procédures d'assemblées délibérantes pour les DEUX assemblées.

6. MOT DU PRÉSIDENT

M. Éric Lamontagne fait la lecture de son mot qui se retrouve dans le cahier des participants.

7A. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE L'AGA DU 18 OCTOBRE 2016

Les gens demandent de faire une lecture en diagonale du présent procès-verbal.

SUR MOTION DÛMENT proposée et appuyée, il est **unanimentement** résolu d'adopter le procès-verbal de l'AGA du 18 octobre 2016 tel que rédigé.

7B. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU PLAN CONJOINT DU 18 OCTOBRE 2016

Après une lecture en diagonale, SUR MOTION DÛMENT proposée et appuyée, il est **unanimentement** résolu d'adopter le procès-verbal de l'AGA du plan conjoint du 18 octobre 2016 tel que rédigé et lu.

8. RAPPORT DES ACTIVITÉS DU SYNDICAT

Mme Dumont, secrétaire, présente le rapport des activités du syndicat au cours de la dernière année.

En plus de l'habituel conseil d'administration :

- Rencontre avec Paul Doyon et Roch Poulin de la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches;
- 12 membres du syndicat ont participé à l'AGA provincial;
- En novembre, un transport de laine avait lieu avec deux endroits de chargement en Chaudière-Appalaches;

- 48 producteurs d'Ovins dont 27 de la Chaudière-Appalaches et de la Rive-Nord participaient à une formation technique sur le portrait et les indicateurs de performance, sur le projet informatisé de pesée des agneaux lourds et sur les défis de la nouveauté technologique, à St-Éphrem;
- 48 producteurs d'Ovins dont 27 de la Chaudière-Appalaches et de la Rive-Nord participaient à la visite de la ferme Gestion Nissard de St-Éphrem;
- Un site Internet a été mis en place ainsi qu'une page Facebook;

9. PRÉSENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES

Les membres présents sont contents de voir qu'il y a plusieurs nouveaux membres et de les accueillir dont : Normand Bélanger, Simon Trachy de Ste-Marguerite, Jonathan Nadeau de St-Zacharie et Yves Desjardins De La Durantaye.

8

10. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2016-2017

Une présentation des états financiers se terminant au 30 juin 2017 est faite. On constate qu'il y a des revenus pour 6 370 \$ et des dépenses pour 6 437 \$. Un déficit de 67\$ est absorbé. Ce qui donne un surplus cumulé non affecté de 14 790 \$. Ces états financiers ont été adoptés **unanimentement** par le conseil d'administration le 2 octobre dernier.

On fait aussi le tour du tableau récapitulatif des paiements de cotisation versus le nombre de brebis.

11. NOMINATION D'UN EXPERT COMPTABLE

SUR MOTION DÛMENT proposée et appuyée, il est **unanimentement** résolu de mandater la firme de comptabilité de l'UPA de Québec pour faire la vérification des prochains états financiers.

12. RÉOLUTIONS DES PRODUCTEURS POUR L'AGA DES ÉLEVEURS D'OVINS DU QUÉBEC;

Résolution AGA 2017-001 – Nouveau poste au sein du CA de LÉOQ

- Considérant que la production laitière ovine est en augmentation et qu'il y a un fort potentiel de croissance dans le domaine de la brebis laitière au Québec;
- Considérant que l'adhésion de nouveaux producteurs laitiers ovins générerait de nouveaux revenus pour la fédération et l'agence;
- Considérant que le secteur de la brebis laitière représente un secteur innovant de l'agriculture québécoise et canadienne.
- Considérant qu'il est important d'avoir des représentants siégeant sur les comités touchant la production afin de continuer de faire avancer la production de la brebis laitière;
- Considérant qu'il y a des producteurs qui s'impliquent bénévolement depuis quelques années sans avoir trop de reconnaissance;

On demande à LÉOQ :

D'amender le règlement afin d'ajouter un nouveau poste officiel ayant les mêmes droits que les autres et spécialement réservé à un producteur de brebis laitières.

Sur motion dûment résolue et appuyée, il est convenu que les Producteurs d'Ovins de la Chaudière-Appalaches et de Québec réunis en AGA mettent cette résolution sur la glace considérant qu'il faudrait aussi ouvrir d'autres postes du même genre.

13. RÉOLUTIONS DES PRODUCTEURS POUR L'AGA DU PLAN CONJOINT DES PRODUCTEURS D'AGNEAUX ET DE MOUTONS;

9

Résolution AGA 2017-002 - Marketing

Considérant qu'il y a maintenant un prélevé de 0.50\$ de pris sur chaque agneau pour le plan de marketing;

Considérant qu'il est important de développer la production ovine et de mieux faire connaître les saveurs de celle-ci;

Sur motion dûment résolue et appuyée, il est convenu UNANIMEMENT que les Producteurs d'Ovins de la Chaudière-Appalaches et de Québec réunis en AGA demandent à LÉOQ :

- D'avoir un meilleur suivi de ce qui se fait du côté marketing;
- D'avoir droit à la revue RICARDO gratuitement, d'avoir des capsules à la TV, des fiches de recettes, etc...

SUIVI : Finalement après avoir entendu la présentation de la Fédération, il est convenu de laisser tomber cette résolution considérant qu'il y a plusieurs choses au niveau marketing qui se font déjà et qui seront mises en place dans les prochains mois.

RÉSOLUTION AGA 2017-003 - Bordereau de paiement

Considérant que le bordereau de paiement que les producteurs reçoivent de l'Agence arrive souvent trop tard pour réagir sur l'élevage qui est de 9 à 10 semaines;

Considérant qu'il serait important et pertinent d'avoir une refonte du rapport de classification avec plus d'outils qui donnerait une meilleure image de la réalité avec ce qu'il est demandé par les acheteurs et les citoyens;

Sur motion dûment résolue et appuyée, il est convenu UNANIMEMENT que les Producteurs d'Ovins de la Chaudière-Appalaches et de Québec réunis en AGA demandent à LÉOQ :

- Bonifier le bordereau de paiement avec un rapport de classification et de le rendre disponible dans un délai de 48 heures afin d'être en mesure de rectifier la prochaine livraison.

SUIVI : Finalement après avoir entendu la présentation de la Fédération, il est convenu de laisser aussi tomber cette résolution considérant qu'il y a plusieurs choses au niveau du système informatique qui sont en train de se mettre en place afin d'améliorer les choses.

5. ALLOCUTION DES REPRÉSENTANTS DE LA FPAMQ;

Le président et la nouvelle directrice générale nous livrent un bilan des activités de l'année, l'état de la situation du marché et le bilan des activités de l'Agence de vente. Les sujets traités de la présentation sont :

- 1- **Au niveau de la Fédération**, la Sécurité du revenu, le développement de ce qui a été fait pour le plan marketing et la promotion.
2. **Au niveau de l'Agence de vente**, la situation et les statistiques du marché des agneaux, les résultats de la fête du Bélier, la refonte à long terme du système informatisé et les principaux sujets à traiter à l'AGA.

14. ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sur motion dûment proposée et appuyée, il est unanimement résolu de procéder à l'ouverture de la mise en candidature. Il est **convenu unanimement** de nommer Mme Cathy Michaud, présidente d'élection et Mme Sonia Dumont secrétaire d'élection.

On fait le tour de la liste du présent conseil d'administration et tous souhaitent renouveler leur mandat pour une prochaine année.

Mme Michaud ouvre donc les mises en candidature pour ce poste.

M. Éric Jobin propose donc que les membres du présent CA soient renommés en bloc, ce qui est secondé par Mme Louise Champagne et **ADOPTÉ UNANIMEMENT** par les membres présents.

Mme Michaud félicite les membres du conseil pour leur nomination.

Sur motion dûment proposée et appuyée, il est **unaniment** résolu de procéder à la fermeture des élections.

15. NOMINATION DES DÉLÉGUÉS ET SUBSTITUTS À L'AGA DE LA FPAMQ

Le syndicat a la possibilité d'avoir **huit** délégués, incluant le président, pour siéger à l'AGA. SUR MOTION DÛMENT proposée et appuyée, il est **unaniment** résolu de nommer Éric Lamontagne, Jérôme Bélanger, Werner Banz, Pier-Luc Faucher, René Gagné, Caroline Pelletier, Julie Pouliot, Laurent-Olivier Bergeron comme délégués et Tommy Lavoie comme substitut à l'AGA de LÉOQ.

16. NOMINATION DES DÉLÉGUÉS ET SUBSTITUTS À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DU PLAN CONJOINT

Le syndicat a le droit d'avoir **six** délégués à l'AGA. SUR MOTION DÛMENT proposée et appuyée, il est

unanimement résolu de nommer Éric Lamontagne, Jérôme Bélanger, Werner Banz, Julie Pouliot, Caroline Pelletier et Pier-Luc Faucher comme délégués et René Gagné, Laurent-Olivier Bergeron, Tommy Lavoie comme substituts pour l'AGA du plan conjoint.

17. MESSAGE DES INVITÉS

Cathy Michaud, directrice de la SEMRPQ, nous mentionne qu'à la suite des pertes du fond des Casinos, la Société a dû se retourner de bord.

La Société a mis en place pour les membres, six formations d'une journée au coût de 35 \$ chacune.

Les formations commenceront en janvier 2018. Il y en a une pour les producteurs commerciaux à St-Gilles pour la théorie, et à la Bergerie Marie du Sud pour la pratique. Les sujets traités seront sur la génétique et la conformation, comment sélectionner le bélier, etc.

Elle nous parle aussi du virage pour les profils des élevages, de la grille de calcul pour le coût des béliers et de la classification des sujets reproducteurs.

18. DIVERS

Une discussion est ouverte sur les abattoirs. Il serait bien d'avoir des parcs spécialisés disponibles pour les agneaux. Il faudrait que la Fédération envoie un message.

En janvier 2018, il y a un autre abattoir qui va ouvrir à East-Broughton (Steve Cliche).

19. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est levée à 16h35



9. RÉOLUTIONS POUR L'AGA DES ÉLEVEURS D'OVINS DU QUÉBEC;

SUJET : Règlement sur les contributions des producteurs d'ovins agneaux lourds (chapitre M-35.1, r. 242)

Considérant l'importance de l'activité de promotion pour le développement de la production des agneaux et le besoin de financement distinct afin de réaliser des projets dans ce domaine;

Considérant que le comité de promotion devra gérer un budget pour la gestion des activités et des projets de promotion et que ce budget devrait être alimenté par une contribution spécifique des producteurs d'agneaux mis en marché

Considérant qu'il existe déjà une contribution des producteurs d'agneaux pour la promotion pour les années 2018 et 2019 et que l'objectif des producteurs est de poursuivre cette politique pour les années à venir sans préciser une date de fin de contribution

Sur motion dûment résolue et appuyée, il est convenu à _____ que les Producteurs d'Ovins de la Chaudière-Appalaches et de Québec réunis en AGA demandent aux Éleveurs d'Ovins du Québec :

Modifier l'article du règlement afin de poursuivre pour une période indéterminée, jusqu'à une décision contraire, la contribution des producteurs pour la promotion de l'agneau de 0,50 \$ par agneau mis en marché pour les années futures;

11. MODIFICATION AUX RÉGLEMENTS GÉNÉRAUX DU POINT 5

SUJET : Modification concernant les avis de convocation des Assemblées générales annuelles

Considérant que nous pourrions diminuer les frais de poste et d'impression pour les avis de convocation;

Considérant que la majorité des producteurs ont maintenant tous un courriel;

Considérant que ceux qui n'ont pas de courriel, recevraient quand même l'avis de convocation par la poste;

Sur motion dûment résolue et appuyée, il est convenu à _____ que les Producteurs d'Ovins de la Chaudière-Appalaches et de Québec réunis en AGA modifient l'article du règlement au point 5.

5. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

a) L'assemblée générale annuelle des membres est convoquée chaque année par le conseil d'administration ou, suivant ses directives, dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice financier. L'avis de convocation de l'assemblée générale annuelle indique la date, l'heure et le lieu où elle est tenue, ainsi que l'ordre du jour. L'avis de convocation et l'ordre du jour sont envoyés à chacun des membres au moins 10 jours avant l'assemblée AJOUT : par courriel et par la poste à ceux qui n'ont pas de courriel.

10. Rapport des activités de l'année 2017-2018

Deux réunions du conseil d'administration ont eu lieu avec 7 administrateurs, d'une durée de 4 heures.

DATES	SUJETS
19 juillet 2018	États financiers SIGA de l'année 2017-2018 Politique de remboursement pour l'AGA d'Ovins Québec Projet pilote avec l'Université AGA du Syndicat Suivi du CA de la Fédération - (Mise en marché et Projet pilote grande Fête du Bélier 22 août) Vidéo d'IGA Coroplaste OVIN pour expo et autres évènements Nouvelle personne technique sur le terrain Renouvellement de contrat – Secrétariat & Comptabilité Prochaines activités en 2018-2019 (Formations & Portes ouvertes)
2 octobre 2017	Adoption des états financiers de l'année 2017-2018 du comptable Budget 2018-2019 Demande de commandite Suivi de la résolution du Projet pilote avec l'Université AGA du Syndicat 17 octobre de jour à l'Érablière du CAP à St-Nicolas Administrateurs sortants Liste des membres AGA Provinciale 21-22 novembre Suivi du CA de la Fédération (Mise en marché) Formation de mars 2019 (Démarches auprès de Stéphane Dumais, sujet et endroit) Coroplaste OVIN pour expo et autres évènements Transport de laine en automne 2019 Employé étranger

13



AUTRES ACTIVITÉS DU SYNDICAT EN 2017-2018 jusqu'à aujourd'hui

Ce sont sept producteurs de la région qui ont participé à l'AGA provincial d'



17 producteurs ont participé à la formation sur la génétique et la conformation en janvier 2018 avec la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec.

Suite – DES ACTIVITÉS DU SYNDICAT EN 2017-2018 jusqu'à aujourd'hui

Ce sont 45 participants dont 27 de notre territoire qui se sont présentés au restaurant la Barbaque de Sainte-Marie le 3 mars afin d'écouter le président des Producteurs Ovins de la région, M. Éric Lamontagne. Cela fut suivi de M. Francis Goulet du CECPA avec le coût de production et de Mme Léda Villeneuve du CEPOQ pour les arbres diagnostiques (outil d'aide à l'identification des principales maladies ovines rencontrées dans les élevages québécois) et les plans de bâtiments. (Vous pouvez consulter les présentations sur le site Internet www.producteursdici.com/activitesformationsovins)

14



En après-midi, M. Kevin Groleau propriétaire de la Ferme Bercy et Fils Inc. nous a parlé de sa nouvelle entreprise ovine et de son nouveau bâtiment à Vallée-Jonction, pour ensuite nous inviter à la visiter.



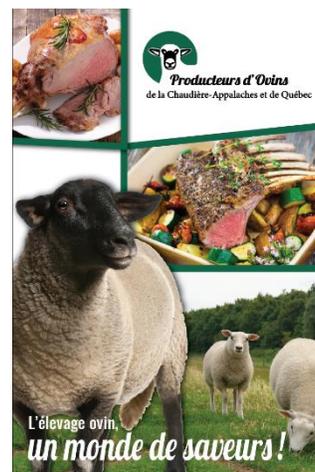
Ce fut une très belle journée de formation remplie d'échanges forts intéressants.

Merci à notre collaboratrice, Manon Lepage, agronome, consultante en production ovine ainsi qu'à nos partenaires financiers, Agriconseils de la Chaudière-Appalaches et les Éleveurs d'Ovins Québec.



En mai 2018 avait lieu le transport d'une vanne de laine avec deux endroits de chargement; 11 producteurs en ont profité;

En juillet, un coroplaste de 3X4 a été confectionné pour les expositions agricoles ainsi que pour les portes ouvertes ovines. Il pourra être utilisé dans toutes sortes d'activités promotionnelles. Aussi, les producteurs peuvent s'en procurer un, pour leur ferme au coût de 60 \$ et/ou en plus petit format pour 20 \$.



Diverses REPRÉSENTATIONS

Les Éleveurs Ovins du Québec - Comité de mise en marché		M. Éric Lamontagne
C. A. Fédérations régionales de l'UPA - Capitale-Nationale-Rive-Nord - Chaudière-Appalaches		Tommy Lavoie Jacques Maheux
Syndicats de locaux		Certains administrateurs siègent sur le C. A. de leur syndicat de locaux, mais comme l'agneau n'est pas ressorti comme production majeure dans les territoires, très peu sont présents. Caroline Pelletier Jacques Maheux

15

Nouveaux producteurs ou en devenir, de la région

Jérôme Gingras / Ferme Larivière Gingras senc

Kevin Groleau

Simon Trachy

Marius Cloutier &

Pier-Luc Camiré / Ferme P.Q. Inc

Frédéric Carrier

Gaston Perreault / Complexe Perreault

Suzie Lebel

Sabrina



Avis de convocation à l'Assemblée générale annuelle du 17 octobre 2018, 10 heures à Saint-Nicolas.
Producteurs Ovins de la Chaudière-Appalaches et de Québec 418 386-4232 – ovins@producteursdici.com

12. ÉTATS FINANCIERS 2017-2018 – VÉRIFIÉS ET ADOPTÉS PAR LE CA LE 2 octobre 2018

PRODUCTEURS D'OVINS DE LA RÉGION CHAUDIÈRE-APPALACHES ET DE QUÉBEC

ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ

LE 30 JUIN 2018

16

SCFA CAPITALE-NATIONALE-CÔTE-NORD INC.

Société de comptables professionnels agréés

AVIS AU LECTEUR

Nous avons compilé, à partir des informations fournies par la direction, le bilan de PRODUCTEURS D'OVINS DE LA RÉGION CHAUDIÈRE-APPALACHES ET DE QUÉBEC au 30 juin 2018 ainsi que les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date.

Nous n'avons pas réalisé une mission d'audit ou d'examen à l'égard de ces états financiers et, par conséquent, nous n'exprimons aucune assurance à leur sujet.

Le lecteur doit garder à l'esprit que ces états risquent de ne pas convenir à ses besoins.

Au cours de la compilation des états financiers de PRODUCTEURS D'OVINS DE LA RÉGION CHAUDIÈRE-APPALACHES ET DE QUÉBEC, nous avons préparé plusieurs écritures de journal qui ont une incidence importante sur ces états financiers.

SCFA Capitale-Nationale-Côte-Nord inc.

SCFA CAPITALE-NATIONALE-CÔTE-NORD INC.¹

le 2 octobre 2018

¹ Par Roland-Paul Bouffard, CPA, CGA

5185, rue Rideau, Québec (Québec) G2E 5S2
Téléphone: 418 872-0770 • Télécopieur: 418 872-3386

PRODUCTEURS D'OVINS DE LA RÉGION CHAUDIÈRE-APPALACHES ET DE QUÉBEC

**RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2018**

	2018	2017
PRODUITS		
Budget - plan conjoint	4 609 \$	5 370 \$
Revenus formation	1 540	1 000
Remboursement assemblée annuelle provinciale	<u>181</u>	<u>185</u>
	6 330	6 555
FRAIS D'EXPLOITATION		
Frais des administrateurs	67	328
Assemblée annuelle provinciale	502	785
Assemblée annuelle régionale	825	1 016
Colloque - symposium	-	363
Services professionnels	1 792	1 878
Location de salle et de bureau	300	384
Immatriculation de l'entreprise	34	34
Formation	2 144	1 094
Papeterie et photocopies	129	37
Frais bancaire	143	138
Frais de comptabilité	300	300
Frais site web	715	-
Honoraires professionnels	<u>265</u>	<u>265</u>
	<u>7 216</u>	<u>6 622</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>(886) \$</u></u>	<u><u>(67) \$</u></u>

4

PRODUCTEURS D'OVINS DE LA RÉGION CHAUDIÈRE-APPALACHES ET DE QUÉBEC

**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2018**

	Non Affectés	2018	2017
Surplus au début de l'exercice	14 790 \$	14 790 \$	14 857 \$
Insuffisance des produits sur les charges	<u>(886)</u>	<u>(886)</u>	<u>(67)</u>
Surplus à la fin de l'exercice	<u><u>13 904 \$</u></u>	<u><u>13 904 \$</u></u>	<u><u>14 790 \$</u></u>

PRODUCTEURS D'OVINS DE LA RÉGION CHAUDIÈRE-APPALACHES ET DE QUÉBEC

**BILAN
30 JUIN 2018**

18

	2018	2017
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	10 963 \$	12 219 \$
Créances (note 2)	<u>2 975</u>	<u>3 126</u>
	<u><u>13 938</u></u> \$	<u><u>15 345</u></u> \$
 PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus (note 3)	34 \$	555 \$
 ACTIF NET		
Non affectés	<u>13 904</u>	<u>14 790</u>
	<u><u>13 938</u></u> \$	<u><u>15 345</u></u> \$

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____, administrateur

_____, administrateur

PRODUCTEURS D'OVINS DE LA RÉGION CHAUDIÈRE-APPALACHES ET DE QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 30 JUIN 2018

1 - STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, constitué en vertu de la Loi des syndicats professionnels, a pour mission principale de promouvoir, défendre et développer les intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux des productrices et des producteurs agricoles.

2 - CRÉANCES

	2018	2017
Créances	2 516 \$	3 126 \$
Taxe sur les produits et services	153	-
Taxe de vente du Québec	306	-
	<u>2 975 \$</u>	<u>3 126 \$</u>

3 - CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2018	2017
Comptes fournisseurs et frais courus	34 \$	34 \$
Taxe sur les produits et services	-	214
Taxe de vente du Québec	-	307
	<u>34 \$</u>	<u>555 \$</u>

4 - CHIFFRES COMPARATIFS

Certains postes de l'exercice précédent ont été modifiés afin de les rendre comparables à l'exercice courant.



Tableau récapitulatif des paiements de cotisation versus le nombre de brebis pour le budget 2018-2019



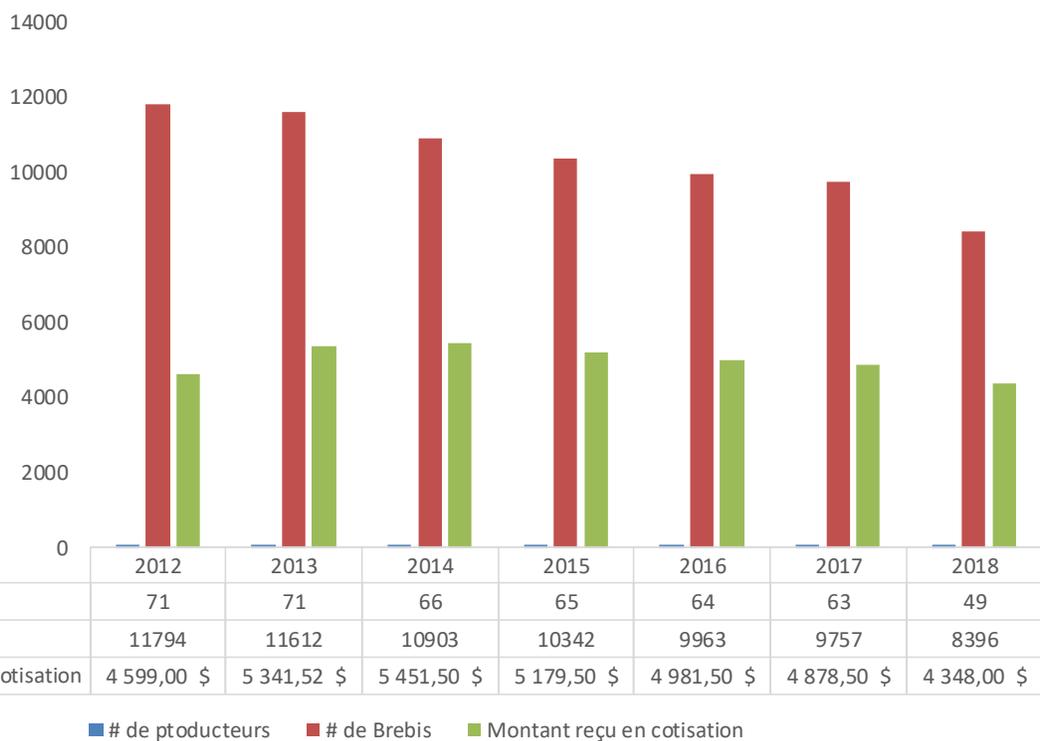
Producteurs d'Ovins

de la Chaudière-Appalaches et de Québec

20

Année	# de prod	# de brebis	allocation	Montant reçu
2012	71	11794	0,39	4 599,00 \$
2013	71	11612	0,46	5 341,52 \$
2014	66	10903	0,5	5 451,50 \$
2015	65	10342	0,5	5 171,00 \$
2016	64	9963	0,5	4 981,50 \$
2017	63	9757	0,5	4 878,50 \$
2018	49	8696	0,5	4 348,00 \$

Récapitulatif des 7 dernières années



14. Liste du conseil d'administration 2017-2018



Producteurs d'Ovins
de la Chaudière-Appalaches et de Québec

CONSEIL D'ADMINISTRATION

18 OCTOBRE 2017

MEMBRES DE L'EXÉCUTIF

PRÉSIDENT	LAMONTAGNE, Éric (2012) BERGERIE DES APPALACHES SENC	5478, rang du Sud-Est Saint-Charles G0R 2T0	418 717-5477 eric.lamontagne2@gmail.com
Vice-Président	BANZ, Werner	7095, Marie-Victorin Lotbinière G0S 1S0	418 796-2740 Tél. et téléc. bergeriebanz@hotmail.com
3^e MEMBRE de l'exécutif Secrétaire-Trésorier	BÉLANGER, Jérôme (2013)	299, rang des Pelletier Saint-Aubert G0R 2R0	418 598-6884 jeromebelanger@globetrotter.net

ADMINISTRATEURS

	FAUCHER, Pier-Luc (2015) Bergerie Innovin senc.	827, rang L'Assomption N Saint- Joseph-de-Beauce (Québec) G0S 2V0	bergerieinnovin@hotmail.com
	PELLETIER, Caroline (2015) Bergerie Caroline Pelletier	537 Rang 5 Est Saint-Damase-de-l'Islet (Québec) G0R 2X0	418 598-7886 bergeriecp2006@hotmail.com
	DROUIN, Martin (2015) Ferme Martin Drouin & Martine Rhéaume	532, rang St-Henri Saint-Bernard (Québec) G0S 2G0	418 475-4175 m.rheaume532@gmail.com
	MAHEUX, Jacques FERME JACNELLE	384, route du Président-Kennedy Beauceville (Québec) G5X 1N9	418 774-4947 jacnelle@sogetel.net
	GAGNÉ, René BERGERIE OVIGENE ENR. 9174038	532, route Ste-Thérèse Sainte-Hénédine (Québec) G0S 2R0	418 935-3701 ovigene@globetrotter.net
	Julie Pouliot FERME GUEULE FINE	1582, rang St-Gabriel Nord Sainte-Marie, Qc, G6E 3A8	la.ferme.gueule.fine@gmail.com 418-389-5756

SECRÉTAIRE

DUMONT, Sonia	119, rue Brochu Scott (Québec) G0S 3G0	ovins@producteursdici.com 418 386-4232
---------------	---	--

15-16. LISTE DES DÉLÉGUÉS 2017-2018

Producteurs d'ovins de la Chaudière-Appalaches & de Québec 2017- 2018

22

DÉLÉGUÉS AU PLAN CONJOINT		
2017	2017	2018
Éric Lamontagne Jérôme Bélanger Werner Banz Julie Pouliot Pier-Luc Faucher Caroline Pelletier	137 producteurs ovins 1/25 producteurs = 5 délégués	145 producteurs ovins 1/25 producteurs = 6 délégués
SUBSTITUTS		
Tommy Lavoie Laurent-Olivier Bergeron René Gagné	Minimum de deux (2) et maximum de deux (2) substituts	Minimum de trois (3) et maximum de trois (3) substituts
DÉLÉGUÉS À LA FÉDÉRATION		
2017	2017	2018
Éric Lamontagne Werner Banz Julie Pouliot Pier-Luc Faucher Caroline Pelletier René Gagné Jérôme Bélanger Laurent-Olivier Bergeron	137 membres 1/20 producteurs membres + président du Syndicat = 7 délégués (incluant le président du Syndicat)	145 membres 1/20 producteurs membres + président du Syndicat = 8 délégués (incluant le président du Syndicat)
SUBSTITUTS		
Tommy Lavoie	Minimum de deux et maximum de deux (2) substituts 1 pour 50	Minimum de trois (3) et maximum de trois (3) substituts 1 pour 50





Prochaine cueillette de laine en 2019

À la fin octobre 2019, le Syndicat souhaite organiser une cueillette de laine. Des points de ralliement seront établis avec les demandes.

Pour ceux qui seraient intéressés, manifestez-vous et communiquez avec la secrétaire au 418 386-4232 ou encore par courriel à ovins@producteursdici.com Des poches vides sont aussi disponibles.

Il est important de prévoir être disponible sur place pour le chargement.

23

Ça "transporte toujours" en Chaudière Appalaches!

Depuis maintenant mars 2017, les producteurs ovins de la région ont une alternative de transport collectif! Eh bien oui, jusqu'à maintenant, c'est plus de 3487 agneaux légers et brebis de réforme que le groupe a envoyés par le biais d'un transporteur unique à l'encan de Saint-Hyacinthe! La liste des producteurs intéressés ne cesse d'augmenter, jusqu'à ce jour c'est vingt-quatre bergeries inscrites. Le fonctionnement est très simple; chaque entreprise annonce ses prévisions un mois à l'avance sur le calendrier en ligne du nouveau site Internet. Une fois le minimum d'animaux comblé, les entreprises reçoivent par courriel une feuille de transport avec les heures d'embarquement. Un des gros avantages du service, c'est l'embarquement directement à la ferme à un prix plus qu'intéressant.

Ça vous intéresse d'en savoir davantage? Pierre-Luc Faucher, coordonnateur du transport se fera un plaisir de vous en parler.

Soyez des nôtres pour la prochaine formation en mars 2019

En mars 2019, vous aurez la possibilité de suivre une formation en alimentation et en RTM. Les volets techniques et économiques seront abordés. Surveillez donc vos courriels pour connaître l'endroit où cela aura lieu, ainsi que la visite de ferme qui se fera en après-midi.

Site Internet : producteursdici.com

Le site est toujours en construction, mais nous vous invitons à le consulter pour en connaître davantage sur les nouveautés, telles que les suivis des AGA, la date de la cueillette de laine ou le transport collectif, les formations, visite de ferme, etc.

N'oubliez pas de me faire parvenir votre adresse courriel



et de vous inscrire à la page



COURRIELS

Il est très IMPORTANT de vérifier si vous recevez bien nos courriels et qu'ils ne vont pas dans vos indésirables. Normalement, vous avez aussi tous reçu cet avis de convocation par courriel. Merci de cliquer sur le bouton rouge pour nous confirmer la réception.